

Textes relatifs à la construction de Saint-Étienne de Meaux

Rares sont les documents qui nous renseignent sur l'avancement du chantier de la cathédrale de Meaux. Les campagnes de construction sont surtout restituées par l'analyse du monument. Les comptes de la « fabrique » chargée de gérer le chantier sont perdus. Aucun dessin d'architecte ne nous est parvenu : le seul document graphique médiéval que nous ayons pour Saint-Étienne de Meaux est le plan du chœur dessiné par Villard de Honnecourt

avant l'adjonction des deux dernières chapelles du chevet, dans le premier quart du XIV^e siècle (ce dessin très intéressant est consultable sur le site de la BnF : <http://classes.bnf.fr/villard/grand/carnet/29.htm>).

Quelques textes apportent cependant des informations précieuses pour mieux comprendre le déroulement de la construction de la cathédrale.

Le contrat d'embauche de l'architecte Gauthier de Varinfroy (1253).

Ce document exceptionnel permet de connaître le statut d'un grand architecte du XIII^e siècle. Gauthier de Varinfroy est rétribué sous deux formes : un forfait annuel (10 livres) et un quota journalier en fonction du nombre de jours réellement travaillés (au Moyen Âge, de nombreuses fêtes religieuses impliquaient de chômer). Le salaire total de Gauthier de Varinfroy devait s'élever à environ 50 livres par an. C'est une somme importante : une maison à Paris relativement cotée coûtait environ 150 livres. S'y ajoute en outre un avantage en nature : l'architecte pourrait récupérer le bois des échafaudages et des cintres pour se chauffer.

Ces conditions favorables sont cependant soumises à la présence effective de Gauthier de Varinfroy sur le chantier. D'une part, son salaire ne sera plus versé en cas de longue maladie. D'autre part, il doit habiter à Meaux et n'a pas le droit de s'absenter plus de deux mois sans la permission de son employeur. Il obtient toutefois de conserver le chantier de la cathédrale d'Evreux, sur lequel il était probablement engagé avant de venir à Meaux.



Le chœur de Meaux, sur lequel est intervenu Gauthier de Varinfroy.

« L'évêque, le doyen et le chapitre de Meaux adressent à tous ceux qui liront cette lettre une salutation dans le Seigneur. Nous annonçons que nous avons confié au maître Gauthier de Varinfroy du diocèse de Meaux, l'exécution de l'œuvre du chantier de notre église sous les conditions suivantes : il doit recevoir dix livres chaque année, aussi longtemps que nous-mêmes, nos successeurs et ledit chapitre le laisseront travailler sur ledit chantier. S'il devait advenir qu'il tombât longuement et continuellement malade au point de ne plus pouvoir travailler, il ne doit pas recevoir lesdites dix livres. Il doit aussi recevoir trois sous par

jour de travail sur le chantier, ou lorsqu'il est envoyé pour des services rendus au chantier ; de même, il ne pourra accepter aucun travail en dehors du diocèse sans notre permission. De plus, il recevra le bois du chantier inutilisable pour ce dernier. Il n'aura pas le droit de se rendre sur le chantier d'Evreux ou sur un autre chantier en dehors de Meaux ou d'y rester plus de deux mois sans la permission du chapitre de Meaux. Il sera tenu d'habiter dans la ville de Meaux et il a juré qu'il travaillerait fidèlement sur le chantier ci-dessus nommé et restera fidèle au chantier. Etabli en l'année de Notre Seigneur 1253, au mois d'octobre. »

Texte traduit du latin et commenté par Peter Kurmann, dans : Roland Recht (dir.), Les bâtisseurs des cathédrales gothiques, Strasbourg : éditions Les Musées de la ville de Strasbourg, 1989, p. 187.

Glossaire pour les élèves :

- Le **doyen** est le principal dignitaire du chapitre.
- Le **chapitre** est l'ensemble des chanoines de la cathédrale. Les chanoines sont des clercs chargés d'assister l'évêque dans la célébration de la messe. Ils s'occupent aussi de la construction et de l'entretien de la cathédrale et de l'achat des objets religieux.

Remarque :

Ce contrat prouve qu'un même architecte pouvait suivre plusieurs chantiers importants à la fois, même s'ils étaient éloignés l'un de l'autre. Ces voyages ont certainement aidé à la diffusion du style gothique dans tout l'Occident (cf. la carte de diffusion de l'architecture gothique proposée dans les « galeries d'images »).

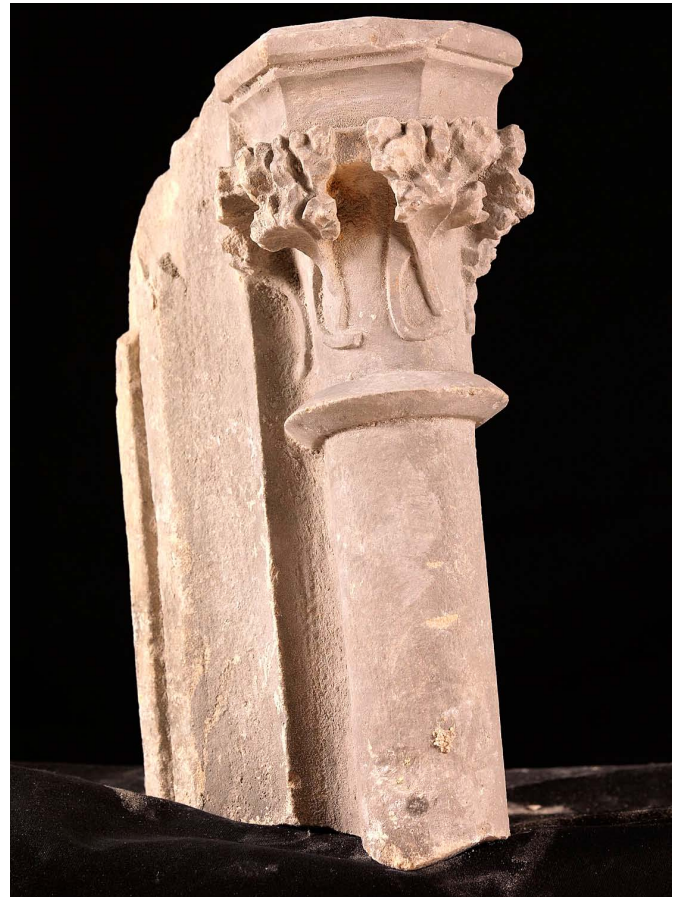
L'évêque autorise l'extraction des pierres de sa carrière à Vareddes, pour bâtir la cathédrale (1263).

La construction d'une cathédrale implique de nombreux frais. Il faut notamment acheter les matériaux, et en particulier la pierre. D'où l'intérêt, pour l'évêque, de disposer d'une carrière (Ken Follett n'a rien inventé !). Ce fut le cas à Meaux, comme en témoigne le texte suivant.

« A(leaume), évêque de Meaux par la grâce de Dieu, salut à tous ceux qui verront cette lettre. Nous faisons savoir que nous avons donné et concédé à nos chers chanoines de Meaux l'autorisation d'extraire des pierres de notre carrière de Varreddes, près de la croix de l'évêque Pierre, que nous avons achetée au boulanger Pierre de Vareddes et à sa femme Heluide. Ils pourront s'y approvisionner aussi souvent qu'ils le voudront et qu'il sera nécessaire pour construire la cathédrale, à condition de nous restituer chaque année l'équivalent de 25 sous en célébrant tous les ans une messe du Saint Esprit pour nous dans la cathédrale, tant que nous vivrons, et de fêter notre anniversaire après notre décès. Pour confirmer ces décisions, nous avons fait apposer notre sceau sur cette lettre. Donné au mois de novembre, l'an du Seigneur 1263. »

Texte traduit du latin par Judith Förstel, d'après l'édition publiée par Peter Kurmann, La cathédrale Saint-Étienne de Meaux, étude architecturale, Paris : Arts et métiers graphiques, 1971, p. 60.

Remarques : seule l'initiale de l'évêque est donnée dans le texte, mais la date correspond à l'épiscopat d'Aleau de Cuisy.



exemple de pierre sculptée dans la 2e moitié du 13e siècle pour la cathédrale, et enlevée au cours des travaux de restauration du XIXe siècle. Ce fragment est aujourd'hui conservé dans le dépôt lapidaire installé au sous-sol du Vieux-Chapter.

Glossaire pour les élèves :

- **Varreddes** est un village situé sur la Marne, à une dizaine de km au nord-est de Meaux. Il y subsiste toujours un réseau de carrières, dont l'accès est interdit pour cause de sécurité.
- Les **chanoines** sont des clercs chargés d'assister l'évêque dans la célébration de la messe. Ils s'occupent aussi de la construction et de l'entretien de la cathédrale et de l'achat des objets religieux.
- Au Moyen Âge, on célèbre l'**anniversaire** de la mort des gens et non de leur naissance. Chaque année à la date de leur décès, on dit une messe pour le repos de leur âme.
- Le **sceau** est l'emblème du détenteur de l'autorité : l'évêque, le seigneur, etc. Appliqué sur un bout de cire, c'est lui qui authentifie le document sur lequel il est apposé (un peu comme le fait aujourd'hui un cachet officiel sur un acte d'état-civil).

Remarques :

- L'évêque a eu recours à sa carrière de Varreddes pour plusieurs raisons : non seulement il disposait ainsi de pierres d'un bel aspect pour sa cathédrale, mais en outre la carrière était proche du chantier et la présence de la Marne permettait d'amener les blocs jusqu'à Meaux par voie d'eau, circulation privilégiée des pondéreux au Moyen Âge (l'état des routes laissant souvent à désirer, et le trajet vers l'aval nécessitant beaucoup moins d'énergie qu'un transport par charrette). Pour autant, ce choix ne s'est pas révélé parfaitement heureux car la pierre de Varreddes, tout en étant capable de supporter de lourdes charges, s'effrite facilement en surface lorsqu'elle est exposée aux intempéries. Aussi la cathédrale de Meaux a-t-elle connu de très amples restaurations aux XIX^e et XX^e siècles.
- Ce texte montre aussi l'importance du rôle des chanoines dans la construction de la cathédrale : ce sont eux qui dirigent le chantier, et non l'évêque.

Un expert rend son avis sur le projet d'achèvement de la cathédrale (1326).

Au début du XIV^e siècle, la nef de la cathédrale de Meaux était très courte : elle n'avait que deux travées. Les chanoines souhaitaient l'agrandir. Pour vérifier que ce projet ne portait tort à personne, l'architecte parisien Nicolas de Chaumes vint à Meaux rendre une expertise en 1326. Son rapport, conservé aux Archives nationales, nous renseigne sur à la fois sur l'édifice avant son allongement, et sur la façade projetée.



La façade de la cathédrale, édifiée conformément à l'avis de Nicolas de Chaumes.

« Vez ici la devise faite par Mestre Nicolas de Chaumes, mestre de l'œuvre du Roy, et par le conseil que il a appelé avec li à ce faire, combien que les chanoines de Miaux veulent faire croistre leur église et en ont congié du Roy, puis la tour (là où les cloches pendent) six toises jusques à un pertuis qui est ou mur devers la Court l'Evesque, et esconvient puis le saing qui est en ce pertuis aller tout contremont au lé de l'église jusques à la ligniée des piliers qui sont par devers les merciers, et esconvient que les piliers qui sont par devers l'évesque viengnent avant à la lignée

de ceux qui y sont jusques au saing du pertuis, et doit avoir en celle place une bonne tour à pendre les cloches, et après celle tour doit avoir troiz portaus, et dedenz celle place sera prise l'espoise de la tour et des portaus : c'est l'ordenance pour faire l'église, et encores n'est-ce pas ce qu'elle désire, maiz il puet bien souffire ainssi pour avoir bonne église et belle et sanz empeschier droit d'autruit, et en celle place peut avoir environ huit parches de terre en lonc et en lé. Fait à Miaux, l'an de grâce mil CCC vingt et six, le lundi devant la feste Saint-Denis. »

Transposition en français contemporain :

« Voici le rapport de maître Nicolas de Chaumes, architecte du roi, et de la commission qu'il a réunie autour de lui, sur le projet d'agrandissement de leur cathédrale par les chanoines de Meaux, avec l'autorisation du roi. Depuis le clocher jusqu'à une ouverture percée dans le mur qui borde la cour de l'évêque, il y a six toises [presque 12 mètres]. A partir de la marque qui est dans cette ouverture, il faut aller le long de l'église, jusqu'à l'alignement des piliers qui sont du côté des merciers [au sud], et il faut que les piliers qui sont du côté de l'évêque [au nord] s'avancent à l'alignement de ceux qui existent jusqu'à la marque de l'ouverture.

Et il doit y avoir à cet emplacement une bonne tour à pendre les cloches, et après cette tour, il doit y avoir trois portails, et dans cet espace sera réservée l'emprise de la tour et des portails. Tel est le plan pour faire l'église. Encore n'est-ce pas exactement ce qu'elle mériterait, mais cela peut suffire pour avoir une belle et bonne église, sans nuire aux droits d'autrui. Et cet espace peut avoir environ huit perches de superficie, de long en large [environ 200 m²]. Fait à Meaux, l'an de grâce 1326, le lundi précédent la Saint-Denis ».

Edition par H. Stein, « La cathédrale de Meaux et l'architecte Nicolas de Chaumes », Revue de Champagne et de Brie, tome 2, 1890, p. 245-246.

Remarques :

- Le texte mentionne une « tour là où les cloches pendent » qui est probablement le clocher roman, conservé très tardivement. Cet ancien clocher ne fut finalement abattu qu'au XV^e siècle. Il se trouvait dans la partie nord de la nef actuelle.
- En ce qui concerne la façade, le rapport de Nicolas de Chaumes prouve qu'elle fut dès l'origine conçue avec trois portails, comme à Notre-Dame de Paris. Ceci implique une dissociation entre les ouvertures de la façade et la distribution intérieure de la cathédrale, puisque la nef compte cinq vaisseaux. Un espace de transition a été prévu par l'architecte sous les tours de la façade, pour que les portes latérales n'ouvrent pas directement sur le premier pilier de la nef.
- Le texte révèle une réticence à l'égard de l'allongement prévu : il serait mieux de construire une nef plus longue. La cathédrale de Meaux aurait ainsi été plus conforme au plan des grandes cathédrales gothiques françaises. Mais les chanoines se heurtaient manifestement à des réticences. L'acquisition des terrains nécessaires à l'extension d'une cathédrale, en plein cœur d'un tissu urbain souvent très serré, était en effet l'un des soucis majeurs des maîtres d'ouvrage.

La donation de Jean Rose (1331).

Jean Rose était un riche bourgeois de Meaux, dont le nom revient souvent dans les documents concernant la ville au XIV^e siècle. Il fut impliqué dans la Jacquerie, qui lui valut un exil temporaire. Jean Rose fit par ailleurs de nombreuses donations aux établissements religieux de la ville. Il fonda notamment un hôtel-Dieu pour les aveugles, dont la chapelle est toujours visible au bas de la rue

Saint-Rémy. Il manifesta également sa sollicitude envers la cathédrale, où il demanda à être enterré en compagnie de son épouse Jeanne, décédée bien avant lui (elle mourut en 1328, et lui, en 1364). Leur dalle funéraire est encore conservée dans la chapelle de la nef voisine du bras sud du transept.

« A tous ceux qui verront cette lettre, le doyen et le chapitre de la cathédrale de Meaux adressent leur salut dans le seigneur. Nous faisons savoir que nous considérons et retenons le louable projet, le moyen, l'intention, la volonté et l'amour que manifeste envers la cathédrale, hier comme aujourd'hui, Jean dit « Rose », clerc, habitant de Meaux, fils de feu Simon Rose, en projetant la construction commencée d'une chapelle dans la dite cathédrale, près de la porte qui fait face à la grand'rue de Meaux, ainsi que près de l'autel de saint Gilles et saint Loup (...); et que dans cette chapelle soit institué un office du Saint-Sacrement; et que le corps de feu son épouse Jeanne, enlevé du lieu où il fut naguère enterré, reçoive la sépulture ecclésiastique dans ladite nouvelle chapelle, et y soit inhumé; et lorsque ledit Jean Rose finira ses jours, son corps recevra de même la sépulture ecclésiastique dans ladite chapelle avec celui de ladite Jeanne [etc.]
Donné en notre chapitre, l'an du Seigneur 1331, au mois de mars, le lendemain de Pâques. »

Traduit du latin par Judith Förstel, d'après le texte établi par Dom Toussaints du Plessis en 1731, Histoire de l'Eglise de Meaux, tome II, p. 213-214, p.j. 469.

Portrait de Jean Rose, sur sa dalle funéraire.



Glossaire pour les élèves :

- Le **doyen** est le principal dignitaire du chapitre.
- Le **chapitre** est l'ensemble des chanoines de la cathédrale. Les chanoines sont des clercs chargés d'assister l'évêque dans la célébration de la messe. Ils s'occupent aussi de la construction et de l'entretien de la cathédrale et de l'achat des objets religieux.
- Jean dit « **Rose** » : Au Moyen Âge, on désigne les gens par leur prénom ; le nom de famille est une notion encore assez floue, mais qui s'impose peu à peu.
- La « porte qui fait face à la grand'rue de Meaux » est le portail du bras sud du transept, qui ouvre sur la rue Saint-Étienne, l'axe principal de la ville au Moyen Âge.

Remarques :

Jean Rose est qualifié ici de « clerc », peut-être parce qu'il avait pris les ordres mineurs, et le corps des deux défunts doit recevoir la « sépulture ecclésiastique ». Ces termes révèlent la réticence de l'Eglise à admettre dans le sol de la cathédrale la sépulture de laïcs. Encore Jean Rose et sa femme ne sont-ils inhumés que dans une chapelle : le sanctuaire, partie la plus sacrée de l'édifice, est réservée aux seuls évêques.